

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**iCMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or toxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleur image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

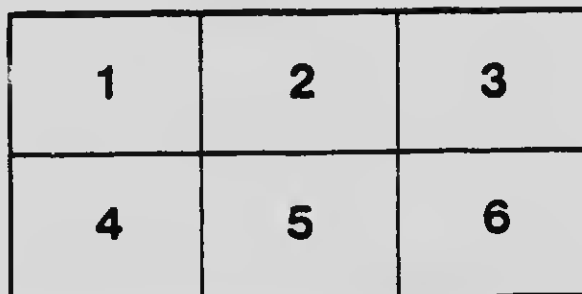
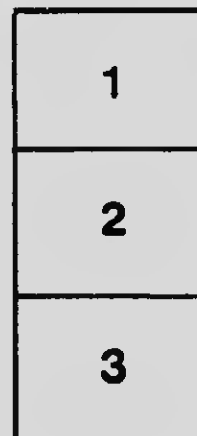
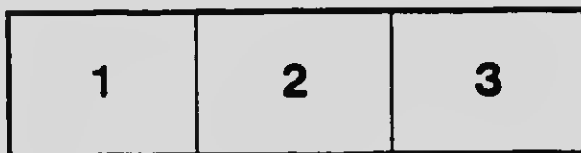
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

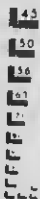
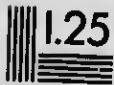
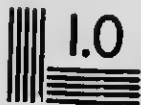
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



4.5

5.0

5.6

6.3

7.1

8.0

9.0

10.0

11.2

12.5

14.0

16.0

18.0

20.0

22.5

25.0

28.0

31.5

36.0

40.0

45.0

50.0

56.0

63.0

71.0

80.0

90.0

100.0

APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 261-5989 - Fax



Can.
Pam.
G

Gonthier, Georges.

COMPILATION
DES
STATISTIQUES

PAR

Georges GONTHIER, L.I.C.

Expert Comptable,

*Président de l'Institut des Comptables et Auditeurs
de la Province de Québec.*

EXTRAIT DE LA
REVUE TRIMESTRIELLE CANADIENNE
15 NOVEMBRE, 1915.

BUREAUX DE LA REVUE: 56, CÔTE BEAVER HALL
MONTREAL

Au Dr. A. G. Doughty
Avec les compliments de l'auteur

Georges Gonthier

30 June 1914

COMPILATION

DES

STATISTIQUES

PAR

Georges GONTHIER, L.I.C.

Expert Comptable.

*Président de l'Institut des Comptables et Auditeurs
de la Province de Québec.*

EXTRAIT DE LA
REVUE TRIMESTRIELLE CANADIENNE

15 NOVEMBRE, 1915.

BUREAUX DE LA REVUE: 56, CÔTE BEAVER HALL
MONTREAL

1915 11 15

11
1

00925693

La méthode comptable appliquée à la compilation des statistiques (1)

Un grand économiste, Jean-Baptiste Say, considère l'économie politique comme une science qui a pour objet l'étude de la formation, de la distribution et de la consommation des richesses; définition qui se retrouve, en des termes équivalents, chez Joshi, Strahl Mill, Fawcett et Courcel Seneuil. McCulloch la définit, la science des valeurs; MacLeod; la science des échanges; et Yves Guyot, rapprochant ces deux idées, dit que la science économique détermine les lois générales et immuables conformément auxquelles se font les échanges et s'établissent les valeurs.

S'il est une science qui exige l'application rigoureuse de la méthode dans l'interprétation des chiffres, c'est bien l'économie politique. Sans la méthode, l'économiste est constamment exposé à s'égarer dans son raisonnement et à tirer le plus souvent des déductions fausses d'un principe qui pouvait paraître juste à son origine.

Adam Smith, Colbert, Herbert Spencer et d'autres économistes de différents pays et de différentes époques, ont tous constaté les dangers des fausses statistiques et ont insisté sur la nécessité de leur exactitude, les statistiques leur fournissent la plupart des éléments nécessaires à l'élaboration de la science dont ils sont les maîtres reconnus. C'est ce qu'affirme Yves Guyot dans son ouvrage *"La Science Economique"*, lorsqu'il dit: "C'est à l'aide des statistiques que l'économie politique peut se procurer la plupart des éléments de ses travaux." Il s'est rendu compte d'ailleurs que les statistiques sont rarement dignes de foi.

On sait, en effet, qu'il est peu de sciences qui aient donné naissance à autant de controverses entre les savants, même des plus éminents, qui, à l'aide des mêmes chiffres, détruisaient les raisonnements de leurs adversaires pour élever le triomphe de leurs propres théories.

Contemplez les luttes homériques qui ont eu lieu entre les partisans du bimétallisme et ceux de l'étalon d'or, les fervents du protectionnisme et les amis du libre-échange, luttes qui se continuent encore de nos jours, pour les seconds tout au moins, sans que la victoire ait couronné l'un ou l'autre des deux camps.

Les statistiques sur lesquelles sont basés les arguments sont identiques de part et d'autre. Il ne peut en être autrement: elles ne diffèrent que par le groupement des chiffres, c'est-à-dire, en définitive, par l'application de la méthode.

(1) Conférence donnée à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, Université Laval, le 25 octobre 1915, devant l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec.

On dit, avec raison, que rien ne peut résister à la brutalité des chiffres ; et, cependant, quelles tortures ne peut-on pas faire subir à des chiffres, pour leur faire dire ce que l'on désire.

Un homme politique, éminent juriconsulte et magistrat distingué, me disait, un jour, que jusqu'à l'époque où le gouvernement Mackenzie arriva au pouvoir à Ottawa, en 1873, il semblait admis, chez nos législateurs, que les chiffres ne peuvent mentir; mais que, lors d'une session de ce gouvernement, un député, homme de chiffres en même temps que politique, se leva et, preuves en mains, démontra, à la grande surprise de tous, que les chiffres, adroitement manipulés, pouvaient dire bien autre chose que la vérité. Et mon éminent ami ajoutait que, depuis ce moment, les chiffres perdirent dans l'esprit de nos hommes publics leur caractère irrévocable de véracité.

Seule une analyse rigoureuse et méthodique peut faire ressortir le défaut de la méthode et, en ramenant les chiffres dans leur ordre logique, établir la fausseté ou l'exorbitance d'un raisonnement.

Expliquons tout d'abord, ce que nous entendons par la "méthode".

La méthode en finances publiques n'est pour nous rien autre chose que le "*business system*" appliqué à la statistique.

On connaît les progrès réalisés depuis quelques années par la comptabilité qui, à la manière surannée de tenir des livres, a substitué une science de classement logique, qui permet en tout temps d'apprécier la situation d'une entreprise ou d'un commerce.

Il ne suffit plus aujourd'hui à un industriel, à un négociant ou à un financier, de connaître l'état de leur caisse, et, d'une façon embryonnaire, les diverses catégories des valeurs de leur actif et de leur passif; il faut qu'ils soient constamment et rigoureusement au courant de leurs prix de revient, des charges imposées à leur industrie, à leur commerce ou leurs affaires en général, dans tous les plus petits détails. Ce n'est que par cette connaissance approfondie qu'ils peuvent être en état de lutter contre la concurrence. Elle leur permettra, en effet, d'apporter à la fabrication les perfectionnements indispensables, qui assurent le progrès d'une industrie; en même temps qu'elle leur donnera pleine assurance dans la direction et l'administration de leur entreprise.

La comptabilité, envisagée sous ce rapport, est donc l'oeil de l'industrie et du commerce, et non plus un vain entassement de chiffres, que trop longtemps on s'est plu à considérer comme inutile et coûteux.

C'est le procédé de cette méthode comptable, d'ordre et de classement raisonné, que l'on peut appliquer à la statistique pour lui donner toute sa valeur scientifique et toute sa signification. Cela ne manque pas d'intérêt au point de vue économique. La statistique, ainsi conçue, est à l'économie politique ce qu'est la comptabilité au commerce et à l'industrie; elle recherche et détermine des lois, non pas en énumérant pêle-mêle les chiffres relatifs aux échanges et aux valeurs, mais en les groupant d'une façon rationnelle et logique.

J'en voudrais donner deux exemples, qui me paraissent être significatifs, en étudiant d'abord la question, très débattue, de la balance du commerce, en précisant ensuite brièvement le rôle économique de la comptabilité dans la vie administrative.

La balance du commerce.

Il en ne saurait donner une idée plus exacte des erreurs et des divergences d'opinion qui peuvent résulter de l'emploi de la statistique sans méthode, que la controverse, dont J'ai déjà fait mention, qui fut agitée entre les libres-échangistes et les protectionnistes autour de ce fameux problème: la balance du commerce. On sait que des économistes ont prétendu que lorsque les importations dépassent les exportations, un peuple se ruine, car il achète plus de produits étrangers qu'il ne vend de produits nationaux. La conséquence naturelle de cette situation n'est le drainage de l'or et de l'argent à l'étranger. Tous les efforts de ces économistes ont tendu, par des moyens factices et particulièrement par le protectionnisme, à obtenir l'équilibre de la balance du commerce en faveur du pays ainsi menacé.

Erreur profonde, se sont écrié les chefs du camp opposé: considérez les statistiques des pays les plus riches et vous constaterez que ce sont justement chez eux-là, sauf les États-Unis, que la balance est défavorable. L'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, importent plus qu'ils n'exportent; au contraire l'Autriche, la Russie, l'Espagne, Haïti, ont une balance favorable. Cela prouve que la balance du commerce est toujours défavorable aux pays riches et favorable aux pays pauvres. Les législateurs qui veulent changer cet état de choses essayent de rabaisser le caractère d'un pays prospère à celui d'un pays pauvre. Ils se lamentent de ce qui fait sa force; et, quand par des droits de douane et d'autres mesures, ils louchent de supprimer ou tout au moins de restreindre les importations pour lui rendre la balance du commerce favorable, ils travaillent à sa ruine. Leur idéal économique n'est pas l'Angleterre, c'est Haïti.

Après cette boutade, les libres-échangistes, heureux d'avoir écrasé leurs adversaires en leur opposant les mêmes chiffres dont ces derniers se sont servis pour échafauder leurs théories, n'ont plus qu'une préoccupation: c'est de voir grossir les importations d'un pays au détriment de ses exportations.

Il faut avouer qu'un esprit peu averti demeure perplexe devant ces raisonnements; il se rend bien compte que, si les ventes d'un commerçant sont inférieures à ses achats, ses affaires sont loin d'être florissantes; mais, d'autre part, l'exemple de pays comme l'Angleterre et la France le font réfléchir et il est tout prêt de se rendre à la théorie libre-échangiste, sans être cependant bien convaincu dans son for intérieur. De part et d'autre on a manqué de méthode. Si la science économique est la science de l'établissement des valeurs

d'une nation, elle doit prendre en considération toutes les valeurs et non pas seulement une partie de ces valeurs. Sinon, la statistique est en défaut, car elle agit comme aurait agi le comptable inconscient qui tiendrait une comptabilité incomplète.

Les valeurs d'une nation, celles qui composent sa richesse, ne consistent-elles que dans les marchandises indiquées dans les statistiques d'exportation? N'existe-t-il pas d'autres sources de la richesse publique qui, non-seulement compensent le déficit de la balance du commerce, mais encore l'expliquent et le justifient, qui fournissent au pays les moyens d'améliorer sa situation économique en augmentant sa puissance d'achat?

C'est dans l'existence de ces sources de richesses, qui, le plus souvent, avec les méthodes actuelles, échappent au contrôle de la statistique officielle, qu'il faut chercher le véritable motif qui permet à un peuple d'augmenter son importation, c'est-à-dire ses achats à l'étranger, sans s'appauvrir.

Pour déterminer ces sources de la richesse publique et les analyser, il faut tout d'abord en faire un classement; car c'est en s'appliquant à une méthode rigoureuse, et en quelque sorte comptable, qu'il nous sera possible d'en faire ressortir le rôle au point de vue de la prospérité du pays.

La richesse d'une nation se compose :

- 1° des valeurs acquises.
- 2° des valeurs présentes.
- 3° des valeurs futures.

Les valeurs acquises sont représentées par l'accumulation de l'épargne, placée dans le pays même ou à l'étranger, et produisant des intérêts.

Les valeurs présentes comprennent non seulement les produits du sol et de l'industrie, exportés ou consommés, mais aussi la rétribution de l'activité d'une nation sous quelque forme qu'elle s'opère.

Enfin parmi les valeurs futures, qui composent la troisième catégorie, sont classées les richesses d'un pays, les mines, les forêts, les terres cultivables, au début de leur exploitation, et pour la mise en oeuvre desquelles la nation peut emprunter des capitaux à l'étranger, avec l'espoir et la certitude de retirer de l'exploitation, non seulement les moyens de rembourser le capital et les intérêts, mais aussi d'obtenir un supplément de profit appréciable.

On voit par cette énumération que le commerce qui passe par les douanes d'un pays, le seul sur lequel l'on a jusqu'à présent des données statistiques exactes, ne représente qu'une partie des ressources de ce pays, et que souvent même, comme c'est le cas pour l'Angleterre et la France, les bénéfices de ce trafic sont inférieurs à ceux que produisent les autres valeurs.

Le commerce extérieur de l'Angleterre, en 1913, s'est élevé à \$6,830,634,649 dont,

à l'importation \$3,741,175,729.

à l'exportation \$3,089,458,920.

Il y a donc pour l'Angleterre un déficit de \$651,716,809 à combler (1).

Examinons maintenant les autres valeurs formant la richesse de l'Angleterre, et nous nous rendrons compte de quelle façon ce pays peut combler la différence qui provient d'une balance adverse.

On estime que la Grande-Bretagne est créancière du monde pour la somme de 20 à 22 milliards de dollars. De ce chef et au taux de 4 p.c. par an, moyenne des placements. Elle reçoit chaque année de l'étranger une rente de \$900,000,000.

D'autre part, la Grande-Bretagne est le plus grand transporteur du monde. Les bénéficiaires que retirent les armateurs anglais des transports qu'ils effectuent; les profits que réalisent les marchands anglais qui se livrent au commerce international, ainsi que les banquiers qui transigent sur les marchandises qui sont envoyées en Angleterre pour payer l'intérêt des sommes dues, s'élèvent à un chiffre considérable. Mr. Georges W. Medley évalue ces sommes, y compris une trentaine de millions de livres sterling de métaux précieux, à environ £200,000,000 ou \$1,000,000,000 (2).

On voit donc que, pour répondre à une différence de \$651,716,809 en sa défaveur, l'Angleterre peut disposer de \$1,900,000,000; ce qui lui donne un accroissement de richesse, provenant de l'échange, égal à \$1,248,283,191 annuellement.

Pour la France, le calcul des valeurs de sa richesse est un peu plus compliqué; car la nature et la provenance en sont encore plus variées que pour l'Angleterre.

Disons tout d'abord que la balance du commerce est beaucoup moins défavorable à la France qu'à l'Angleterre. La France, grand pays agricole, produit à peu près la plus grande partie des denrées nécessaires à sa consommation, et ce n'est guère que dans les mauvaises années qu'elle est obligée de recourir à l'importation pour combler le déficit de sa production.

En 1913, la France a importé pour \$2,144,818,200 de marchandises; elle en a exporté pour \$1,852,030,200: elle avait donc une différence en sa faveur de \$292,788,000 (3).

Ce chiffre de 292 millions de dollars est bien faible en comparaison des autres sources de richesses de la France; et cela explique l'accroissement constant de la force du placement de la France.

Décomposons les ressources de la France provenant, d'une part, de ses valeurs acquises et, de l'autre, de ses valeurs présentes.

Les valeurs acquises de la France, c'est-à-dire l'accumulation de ses capitaux, peuvent être évaluées aujourd'hui à environ 140

(1) Nous avons choisi plutôt les chiffres du commerce extérieur pour l'année 1913. La guerre ayant éclaté en août 1914, il eût été peu sûr de raisonner à l'aide des statistiques de cette même année, la perturbation générale causée par les hostilités ayant nécessairement modifié l'ensemble de la situation économique des pays belligérants. Ainsi, au Canada, en 1914-15, la balance du commerce a été favorable; voir le *Saturday Night* du 2 octobre 1915.

(2) *Dictionnaire du Commerce, de l'Industrie et de la Banque*, 1er volume, page 391.

(3) *Rapport annuel du Ministère du Commerce* 7e volume).

milliards de francs, ainsi qu'il résulte des travaux de Mr. Alfred Neymarek, basés sur les données officielles du *Bulletin du Syndicat des Banquiers en Valeurs au comptant et du Syndicat des Banquiers en Valeurs à terme*, suivant la cote de la Bourse de Paris.

Ces 140 milliards de francs (\$27,185,000,000), placés en valeurs étrangères et rapportant un intérêt moyen de 4 p.c., amènent chaque année dans "le bas de laine" français une somme de 5 milliards 600 millions de francs, soit environ \$1,087,400,000.

Ce n'est pas tout. La France, placée dans des conditions climatiques exceptionnellement favorables, riche de ses innombrables monuments historiques, a, de tout temps, exercé un attrait irrésistible sur l'étranger fortuné, qui non seulement vient y passer ses moments de loisir mais encore y élit souvent domicile.

Les remarquables travaux de M. Paul Leroy-Beaulieu ont déterminé avec assez d'exactitude le total des sommes, dépensées en France par les étrangers, soit en frais de séjour, soit en achat de marchandises dont les valeurs ne sont pas enregistrées par les douanes. Ces sommes forment aujourd'hui un revenu net et annuel de 2 milliards de francs ou 400 millions de dollars.

Ainsi, pour compenser le déficit apparent de 292 millions de dollars, la France voit chaque année l'étranger lui payer un tribut de 1,487,400,000 de dollars, ce qui lui laisse encore un bénéfice net de \$1,194,612,000.

L'analyse des ressources de ces deux grands pays, l'Angleterre et la France, démontre que la méthode qui consiste à n'examiner que la balance du commerce seule, pour en tirer des conclusions sur la situation d'un pays, est absolument fautive, ou tout au moins défectueuse.

Cette erreur a été commise il y a quelques années, à propos du Canada, par certains économistes de notre pays, qui se consolait facilement du déficit annuel de notre balance de commerce, en constatant que le même fait se produisait en Angleterre et en France, sans pour cela gêner l'essor économique de ces deux grands producteurs.

Aveuglés par la brutalité des chiffres, ils semblaient poser en principe que la balance adverse signifie prospérité, et que, par conséquent, le Canada en important plus qu'il n'exporte se trouvait, au point de vue économique, sur la bonne voie, et qu'il n'avait qu'à persévérer. Erreur profonde, erreur de méthode dans l'analyse.

Il ne faut pas se réjouir de constater une balance adverse parce que deux riches contrées sont dans le même cas; mais il faut rechercher si, comme ces deux nations, notre pays a des ressources compensatrices qui lui permettent d'augmenter son luxe par des achats à l'étranger représentant un montant supérieur à celui de ses ventes.

Or, le Canada reçoit relativement peu de chose des capitaux placés à l'étranger. Ceux-ci consistent principalement dans les dividendes et intérêts provenant d'un certain nombre d'entreprises

de transport (chemin de fer et tramways), dont la plupart sont fusionnées avec des compagnies de force motrice et d'éclairage électrique. Ces différentes compagnies opèrent principalement à Cuba, au Mexique et au Brésil. De 1907 à 1912 inclusivement, il a été vendu pour \$105,000,000 d'obligations de ces corporations canadiennes opérant à l'étranger. Sur ce chiffre, le Canada n'a pris que 13.82 p.c.; le reste étant divisé entre les États-Unis (11.35 p.c.) et la Grande-Bretagne (74.83 p.c.).

Ajoutons-y une somme de 3 à 4 millions représentant l'intérêt d'environ 100,000,000 de dollars en "call loans", placés à l'étranger par nos banques canadiennes.

Par contre le Canada, qui a emprunté pour plus de 4 milliards de capitaux à la Grande-Bretagne, aux États-Unis et aux différentes nations européennes, leur paie de ce chef un assez lourd tribut sous forme d'intérêts. Donc: pas ou peu de valeurs acquises.

En dehors de ses produits d'exportation, dont le montant est indiqué dans les statistiques des douanes et figure dans la balance du commerce, nous ne voyons rien en valeurs présentes qui puisse être calculé et ajouté aux chiffres donnés.

Il ne reste donc à prendre en considération que les valeurs futures.

Le Canada, pays neuf, d'une fécondité merveilleuse, riche en forêts et en mines, attirant sans cesse chaque année des flots d'immigrants qui y apportent, avec certaines ressources pécuniaires, le capital énorme de leur travail, peut compter sur les valeurs futures, qui constituent le plus clair de ses ressources.

Il peut compenser par des emprunts monétaires le déficit de sa balance, car il arrivera un moment où son sol et son sous-sol rendront au décuple les fonds que l'étranger lui fournit actuellement. Voilà le point à étudier pour pouvoir juger de la situation de notre patrie, et c'est faire oeuvre stérile que de vouloir tirer des conclusions en comparant simplement les chiffres du commerce de l'Angleterre et de la France avec ceux du Canada.

Reprenons la même méthode d'analyse que nous avons appliquée à l'Angleterre et à la France, mais en substituant cette fois le terme de "valeurs futures" aux termes de "valeurs acquises" et "valeurs présentes"; et il nous sera possible de donner d'une façon logique l'explication de certains faits économiques qui, sans le secours de cette méthode, pourraient nous conduire à formuler des théories fausses et dangereuses.

Pendant l'année fiscale 1913-1914, les importations du Canada se sont élevées à \$618,457,144. Par contre, ce pays a exporté dans le même temps pour \$431,588,439: ce qui laisse en sa défaveur une balance de \$186,868,705.

D'autre part le Canada est débiteur de l'étranger, principalement de la Grande-Bretagne, d'une somme d'environ 4 milliards: ce qui exige le paiement d'un intérêt annuel, calculé au taux moyen de 4 et demi p.c., égal à \$180,000,000. C'est donc un total

de \$316,868,705 que le Canada doit solder et qu'il doit demander à ses propres ressources.

Remarquons tout d'abord que si le commerce d'importation du Canada augmente beaucoup plus vite que le commerce d'exportation, cela tient à ce que l'accroissement de sa population s'effectue surtout par l'immigration, c'est-à-dire par l'introduction d'éléments adultes, qui, dès la première année de leur arrivée au pays, éprouvent le besoin d'acheter les objets nécessaires à leur installation et à leur entretien, sans avoir en encore le temps de produire avant que ne se soient écoulés un an ou deux. Il y a donc un retard naturel, dont il n'y a pas lieu de s'alarmer, et ce retard sera sensible tant que la population n'aura pas atteint un chiffre suffisant pour atténuer cet effet.

L'immigration constitue donc pour le Canada une valeur future, car le résultat n'en est ressenti d'une manière favorable qu'au bout d'un certain temps. Néanmoins on estime que les immigrants apportent avec eux, en numéraire, des ressources qui, non seulement leur permettent de vivre, mais qui représentent de plus en plus pour le pays un apport important de capital. Il est difficile d'estimer ces fonds particuliers, parce qu'il n'en existe pas de statistique et que les montants apportés varient beaucoup suivant les pays de provenance de l'immigration. Il semble cependant que le chiffre de \$60,000,000 à \$70,000,000 ne soit pas loin de la vérité.

A cette ressource, déjà fort appréciable, s'ajoutent les fonds obtenus par les constantes émissions d'emprunt à l'étranger, émissions fort variables d'une année à l'autre mais dont le montant, non seulement compense le déficit de la balance du commerce, mais permet de mettre en valeur les ressources immenses de notre pays.

Enfin, le développement de l'industrie canadienne, qui tend dans certaines branches à pourvoir, sinon la totalité, du moins une proportion toujours croissante de la consommation nationale, contribue à réduire la balance défavorable. De 1900 à 1910, la valeur des produits manufacturés au Canada a passé de \$481,053,375 à \$1,165,975,639; argument puissant en faveur de notre prospérité économique et gage certain que les sommes énormes empruntées à l'étranger pour édifier notre industrie, loin d'obérer le pays, servent au contraire à l'accroissement de sa richesse.

En égard à la marche rapide du développement du Canada, et en tenant compte du besoin immédiat des immigrants, le chiffre de \$186,868,705 de déficit qu'indique la balance du commerce ne paraît donc nullement disproportionné. En se maintenant dans ces bornes notre pays peut envisager l'avenir avec calme et confiance.

On voit donc que l'application des méthodes d'analyse et de classification comptables à l'économie politique permet de se rendre compte de l'exacte physionomie des chiffres, qui, pris isolément, tendraient à des déductions différentes.

Si le Canada peut escompter l'avenir sans craindre la balance défavorable du commerce, ce n'est pas à cause de la ressemblance

que présenterait sa situation avec celle de l'Angleterre et la France, mais parce que, comme ces deux pays, il possède des ressources compensatrices, sinon en valeurs acquises et présentes, du moins en valeurs futures.

La Turquie est également un pays où la balance est défavorable; mais dans cette contrée cette circonstance est loin d'être un élément de prospérité. Les emprunts constants n'y ont pas eu pour effet jusqu'à présent de créer des sources de production économique; ils n'ont pour but que de combler des déficits réguliers et ils s'engloutissent dans un gouffre qui s'entr'ouvre davantage chaque année. Et cela, parce que les valeurs futures, les seules qui pourraient exister, ont été à dessein négligées, et que les capitaux de l'étranger ont servi à des fins politiques au lieu d'être employés à l'accroissement des richesses naturelles.

II

Le rôle économique de la comptabilité dans la vie administrative

Ces considérations économiques nous amènent à déterminer le rôle de la comptabilité dans la vie publique d'un peuple et à faire ressortir son utilité et les dangers que l'on court en dédaignant de recourir à ses méthodes de classement. D'ailleurs les exemples que nous avons cités pourraient être multipliés à l'infini et l'on pourrait constater qu'il n'est aucune question d'économie politique qui puisse se passer de l'aide de la comptabilité, mais d'une comptabilité intelligente et raisonnée. Les peuples et les collectivités d'individus, que ces collectivités s'appellent Etat, Province, Cité, Municipalité ou de tout autre nom, tout comme les commerçants, les industriels ou les financiers faisant des affaires sous une forme ou une autre, dans un genre ou dans un autre, tous ont besoin d'une comptabilité; les premiers de la comptabilité publique, les derniers de la comptabilité privée. Je dirai plus: le besoin en est encore plus urgent pour les peuples; car, pour eux, les conséquences inévitables du désordre dans l'organisation comptable, plus éloignées peut-être, n'en sont que plus désastreuses.

Bornons-nous à parler de la comptabilité publique. Cette comptabilité n'est rationnelle que si elle est organisée de façon à répondre à un but final: celui de faire connaître la situation du pays auquel elle est destinée, sous tous ses aspects. Bien plus, elle doit permettre d'établir les relations qui existent entre chacun des départements de l'administration du pays.

Les diverses fonctions de la vie économique d'un peuple ne consistent pas en des éléments superposés et indépendants l'un de l'autre. Il existe un enchaînement inéluctable des faits économiques qui exige la considération de tous les éléments de la comptabilité des divers organes, pour les faire tendre à un but commun. C'est la connaissance, sous toutes ses formes, des forces vives d'une

nation. Ce n'est que si l'on a en vue ce principe fondamental que l'organisation d'une comptabilité publique peut être établie sur des bases rationnelles et méthodiques.

L'organisateur d'une comptabilité doit donc tout d'abord connaître le but final auquel doivent tendre toutes les divisions de son système. Ce but étant connu, il doit rechercher quels sont les éléments qui, en se groupant, lui permettront de résoudre le problème cherché. Ces éléments à leur tour se composeront d'autres éléments plus divisés. De chaînons en chaînons, il pénétrera dans tous les détails, recherchera tout ce qui est nécessaire à l'édification de son oeuvre; et il groupera tous ces détails d'une façon logique car il connaîtra la fonction finale de ces divers groupements.

Bref, le but de la comptabilité publique est de déterminer, pour chaque nation, la situation exacte des valeurs qu'elle possède; et, pour y arriver, elle doit réunir et coordonner d'une façon rationnelle les éléments d'appréciation, en procédant par analyse.

Ces valeurs peuvent se répartir, comme nous l'avons dit déjà, en trois groupes principaux: valeurs acquises, valeurs présentes, valeurs futures.

Elles sont constituées chacune par les résultats passés, présents et futurs, de l'exploitation *a)* de l'agriculture, *b)* du commerce, *c)* de l'industrie, *d)* des mines et des forêts.

Quelle que soit la distribution adoptée dans l'organisation administrative d'un pays, c'est à l'exploitation, à la réglementation de ces valeurs que tendent les divers départements ou ministères, soit qu'ils aient pour mission d'en surveiller la mise en oeuvre, soit qu'ils en aient la régie directe.

A ces quatre branches fondamentales, il faut ajouter celles qui servent de moyens corrélatifs, c'est-à-dire, les transports: marine marchande, chemins de fer, postes et télégraphes; et, enfin, celles qui assurent l'organisation, le fonctionnement et le contrôle des services, c'est-à-dire, le département des finances.

Je laisse ici de côté les branches qui ne représentent pas des valeurs matérielles, mais bien des valeurs morales, telles que l'instruction publique, les cultes dans certains pays, les beaux-arts et la défense contre l'invasion sur terre ou sur mer (ministères de la Guerre et de la Marine).

On voit donc que chaque département ou ministère a pour but l'exploitation, la coordination, la conservation et la réglementation d'une des valeurs qui forment la richesse d'une nation. Comme toutes ces valeurs ont une corrélation entre elles, il s'ensuit que la comptabilité finale de chacun des départements doit tendre à former, avec la comptabilité des autres départements, un tout complet permettant d'éclairer le gouvernement et le peuple sur la situation du pays. C'est bien ainsi que l'entend le chef de notre Bureau des Statistiques, M. Henri Bunle, lorsqu'il écrit dans la préface du premier Annuaire statistique de la Province: "On connaît combien il est utile aux hommes politiques, aux hommes d'étude, aux indus-

riels, aux commerçants, de posséder, groupées... toutes les statistiques d'ordre général, leur permettant d'avoir un aperçu exact et suffisamment complet de la physionomie actuelle de la province" (1).

Chaque comptabilité prise isolément doit déterminer exactement:

1° La situation de la valeur contrôlée ou exploitée par le département.

2° Son rendement pour le département et pour le pays.

Les divisions intérieures de la comptabilité des départements devront être établies de façon à converger toutes vers le même but; par conséquent la distribution de ces divisions ne devra pas être faite au hasard, mais elle sera calculée, préméditée et placée comme le rouage d'une horloge ou d'une machine, dont on connaît d'avance la part dans le fonctionnement général.

Mais pour parvenir à ces résultats que de qualités doit réunir l'organisateur de la comptabilité! Tout d'abord il doit avoir fait une étude profonde de l'économie politique; posséder par conséquent la science des valeurs et des échanges, afin de pouvoir connaître le but logique de son organisation. Puis, poussant plus loin son examen, il doit pénétrer dans tous les détails des fonctions du département qu'il organise et cela, en corrélation avec les autres départements. Enfin, il doit être maître de la science des chiffres et de la méthode.

On ne saurait faire de comparaison plus exacte que celle que l'on peut établir, entre l'organisation d'une comptabilité et la construction d'une machine. Un constructeur doit, avant d'entreprendre la fabrication de ses diverses pièces, savoir d'abord quelle sera la puissance de la machine qu'il a en vue, et l'usage auquel elle est destinée. Puis il posera les plus grosses pièces et, enfin, celles qui sont destinées à les actionner. Il déterminera la puissance développée par chaque rouage, les relations de chacun d'eux avec les autres rouages; il saura déterminer la densité et la force de résistance du métal employé, afin d'établir la dimension et l'épaisseur de chaque pièce; il devra évaluer la puissance initiale de l'énergie génératrice, laquelle, après les pertes dues aux frottements, donnera le pouvoir réel. De même le comptable doit considérer son organisation comme une machine délicate où chaque organe a une fonction essentielle et doit contribuer à la convergence vers un but commun. Les chiffres n'auront pas seulement leur signification intrinsèque, ils auront aussi une physionomie et une valeur par les chiffres contingents, et leur adaptation à l'édifice parachevé sera régie par une méthode scientifique, logique, rationnelle et rigoureuse.

Ce n'est qu'en appliquant ces principes qu'il est possible d'obtenir une organisation de comptabilité publique permettant d'atteindre des résultats pratiques; une comptabilité qui, à tout moment,

(1) Annuaire statistique (province de Québec), 1ère année, 1914, page V.

donnerait la situation exacte et les renseignements comptables et statistiques utiles, non seulement à chaque organisation ou ministère, mais aussi à tous les autres intéressés qui forment partie du grand tout d'un pays.

Nous citons plus haut les paroles de M. Henri Bunle sur les avantages de la statistique. Nous eussions pu parcourir l'annuaire qu'il vient de publier et qui est bien, suivant sa propre expression, "une photographie des aspects du pays aux différents points de vue démographique, politique, économique et social". Cette publication, dont nous pouvons féliciter le gouvernement, illustre et met en lumière les quelques remarques d'ordre général que nous avons faites. Nous y retrouvons, dans le détail, le dénombrement de nos richesses; et, ainsi réunis en un seul volume, les chiffres prennent une valeur plus grande. Ils se complètent, se poursuivent en quelque sorte de page en page jusqu'à donner, en fin de compte, une image totale et vivante des ressources et des facultés créatrices du pays et de la nation.

Ordre et méthode, c'est par là que nous avons commencé; c'est par là qu'il faut finir. Seule une discipline rigoureuse peut donner à la statistique sa valeur réelle. Cette discipline à laquelle les chiffres doivent être soumis, si rigides qu'ils puissent paraître dans leur caractère même, une science l'enseigne et l'applique: la comptabilité. Elle est ordonnatrice. Grâce à elle, la clarté règne et l'honnêteté s'affirme. Trop souvent mal comprise et mal jugée, elle remplit pourtant un double rôle d'assainissement et de précision. Elle est la clef du succès et sa justification.

Georges GONTHIER,

Président de l'Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec.

